

Changements des règles en vigueur le 1^{er} Janvier 2012, À savoir par tous les manieurs.

Le terme Schutzhund n'est désormais plus utilisé dans notre vocabulaire - Nous appelons maintenant nos titres IPO 1, 2 ou 3. **L'information qui n'est pas mentionné ci-dessous reste tel qu'elle était selon les anciennes règles.**

BH

- Âge minimum de 15 mois et doit être au moins 15 mois le jour de l'essai.
- Comme avant - les manieurs doivent prouver qu'ils ont réussi l'examen écrit ou qu'ils ont déjà été impliqués dans des essais en tant que manieur.
- Le chien doit accepter d'être touché, durant le test de tempérament inclusivement.
- Le chien participant à une BH peut porter soit un collier métallique régulier ou un collier de cuir. Cependant, seulement un (1) collier est autorisé pendant les essais.
- Le manieur qui est sur le point de débiter l'exercice # un (1) doit être à la position de départ et de base, en même temps que l'autre manieur et son chien sont en position de base pour commencer l'exercice du long coucher.
- Exercice # un (1) est le même que dans le passé.
- Exercice # trois (3) - l'assis en mouvement est désormais comme suit. De la position de base, le manieur ordonne au chien d'être au pied et quelque part entre 10 et 15 pas, le manieur s'arrête et le chien assume automatiquement la position de base. Le manieur indique une pause et puis ordonne au chien de "s'asseoir". Le manieur quitte ensuite le chien et continue 15 pas et puis se retourne envers son chien. Sous la direction du juge, le manieur retourne à son chien.
- Exercice # quatre (4) - le coucher en mouvement est désormais comme suit. De la position de base, le manieur ordonne au chien d'être au pied, quelque part entre 10 et 15 pas, le manieur s'arrête et le chien assume automatiquement la position de base. Le manieur indique une pause, puis ordonne au chien "COUCHER". Le manieur laisse le chien et continue 30 pas, puis se tourne vers son chien. Au signal du juge, le chien est appelé par le manieur. L'assis en face et à la position de base est le même que précédemment.

IPO 1

- Âge minimum de 18 mois.
- Doit avoir obtenu un BH.
- Le chien doit accepter d'être touché pendant le test de tempérament.

Pistage

- Lors du rapport au juge, le manieur se rapporte et par la suite prépare son chien pour la piste positionné à un minimum de 2 mètres du marqueur.
- Le premier article vaut 11 points, le deuxième article vaut 10 points.
- Le manieur peut, de temps à autre, encourager son chien pendant le pistage actuel.

Obéissance

- Le manieur doit avoir son chien en laisse lors du rapport au juge. Après le rapport, la laisse est enlevée.
- « l'assis en mouvement » de la position de base, le manieur marche à un rythme normal et quelque part entre 10 à 15 pas, il ordonne au chien de "s'asseoir". Le manieur doit sans arrêter, continuer encore 15 pas, s'arrêter et se retourner vers son chien. Au signal du juge, le manieur revient à son chien.
- Le/La Manieur(e) qui est sur le point de réaliser l'exercice # un (1) doit être à la position de départ et position de base quand l'autre manieur et son chien sont dans la position de base pour commencer l'exercice du long coucher.

Protection

- Le manieur doit se rapporter au juge avec son chien en laisse.
- Le manieur doit aller au centre du terrain entre les deux caches et pendant que le chien est en position de base, il doit enlever la laisse avant de commencer la recherche des caches.
- Pendant l'exercice d'échappement, le manieur doit donner une commande telle que « Prend-Le ! » au moment que l'homme d'attaque prend les premiers pas afin de s'enfuir du chien. Si aucune commande n'est donnée, une déduction d'un point sera imposée.

IPO 2

- Âge minimum de 19 mois
- Doit avoir obtenu une IPO 1 avec un minimum de 70 - 70 - 70.
- Le chien doit accepter d'être touché pendant le test de tempérament.

Pistage

- Lors du rapport au juge, le manieur se rapporte et par la suite prépare son chien pour la piste, positionné à un minimum de 2 mètres du marqueur.
- Le premier article vaut 11 points, le deuxième article vaut 10 points.
- Le manieur **ne peut pas** encourager son chien pendant le pistage actuel.

Obéissance

- Le manieur doit avoir son chien en laisse lors du rapport au juge. Après le rapport, la laisse est enlevée.
- « l'assis en mouvement » de la position de base, le manieur marche à un rythme normal et quelque part entre 10 à 15 pas, il ordonne au chien de "s'asseoir". Le manieur doit sans arrêter, continuer encore 15 pas, s'arrêter et se retourner vers son chien. Au signal du juge, le manieur revient à son chien.
- "Debout en mouvement" de la position de base, le manieur marche à un rythme normal et quelque part entre 10 à 15 pas il ordonne au chien « Debout » Le manieur doit sans arrêter, continuer encore 15 pas, s'arrêter et se retourner vers son chien. Au signal du juge, le manieur revient à son chien.
- Le manieur qui est sur le point de réaliser l'exercice # un (1) doit être à la position de départ et position de base quand l'autre manieur et son chien sont dans la position de base pour commencer l'exercice du long coucher.

Protection

- Le manieur doit se rapporter au juge avec son chien en laisse. Après s'être reporté, le manieur enlève la laisse du chien.
- Pendant l'exercice d'échappement, le manieur doit donner une commande telle que « Prend-Le ! » au moment que l'homme d'attaque prend les premiers pas afin de s'enfuir du chien. Si aucune commande n'est donnée, une déduction d'un point sera imposée.

IPO 3

- Âge minimum de 20 mois.
- Doit avoir obtenu une IPO 2 avec un minimum de 70 - 70 - 70.
- Le chien doit accepter d'être touché pendant le test de tempérament.

Pistage

- Lors du rapport au juge, le manieur se rapporte et par la suite prépare son chien pour la piste, positionné à un minimum de 2 mètres du marqueur.
- Tous les articles ont une valeur de 7 points.
- Le manieur **ne peut pas** encourager son chien pendant le pistage actuel.

Obéissance

- Le manieur doit avoir son chien en laisse lors du rapport au juge. Après le rapport, la laisse est enlevée.
- « l'assis en mouvement » de la position de base, le manieur marche à un rythme normal et quelque part entre 10 à 15 pas, il ordonne au chien de "s'asseoir". Le manieur doit sans arrêter, continuer encore 15 pas, s'arrêter et se retourner vers son chien. Au signal du juge, le manieur revient à son chien.
- Le manieur qui est sur le point de réaliser l'exercice # un (1) doit être à la position de départ et position de base quand l'autre manieur et son chien sont dans la position de base pour commencer l'exercice du long coucher.

Protection

- Le manieur doit se rapporter au juge avec son chien **sans** laisse.
- Pendant l'exercice d'échappement, le manieur doit donner une commande telle que « Prend-Le ! » au moment que l'homme d'attaque prend les premiers pas afin de s'enfuir du chien. Si aucune commande n'est donnée, une deduction d'un point sera imposée.